

# Mouvement Contre La Constante Macabre (MCLCM)

Colloque annuel, 2 février 2017 de 9H à 17H, Hôtel de Ville de Paris

*En partenariat avec le Café pédagogique*

## *Évaluation plus juste : un mouvement bien engagé*

Malgré le soutien officiel des ministères, la prise en compte nette de l'évaluation pour proposer des améliorations de notre système éducatif a mis du temps à voir le jour. Il nous a fallu de la persévérance pour faire évoluer les mentalités.

Depuis quelques années, enfin, les textes officiels dénoncent une évaluation qui décourage, qui est génératrice d'échec injustifié, qui fait perdre confiance en soi, même dans les classes de bon niveau et qui peut même humilier parfois\*.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que notre mouvement a contribué fortement à une telle évolution.

Il convient de préciser que les mesures proposées par le Mouvement Contre La Constante Macabre, par exemple la mise en pratique du système d'évaluation par contrat de confiance et ses variantes, ne sont absolument pas laxistes. Tous les témoignages, très nombreux, convergent : les élèves évalués par ce mode d'évaluation travaillent beaucoup plus, car ils savent que leur travail sera récompensé, qu'ils ne seront pas déstabilisés et découragés par un sujet de contrôle inattendu.

Pour nous, la valeur « travail » est importante à l'École, mais aussi dans la perspective de la vie future de l'élève et de l'étudiant.

D'autre part, ce mode d'évaluation améliore sensiblement le climat de l'École et stimule le renouveau des pratiques pédagogiques.

\*Citons entre autres :

- ◆ *le rapport parlementaire de Jacques Gasperrin, député (avril 2010)*
- ◆ *la circulaire de rentrée 2011 de Jean-Michel Blanquer, directeur de la DGESCO*
- ◆ *le décret du ministère de l'éducation nationale (31 décembre 2015)*
- ◆ *la forte implication en ce domaine de Vincent Peillon, Benoît Hamon et Najat Vallaud-Belkacem, ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

*Le bureau du MCLCM : André Antibì, Arnold Bac, Philippe Joutard, Gérard Lauton, Jacques Moisan, Corinne Ottomani-Croc.*